

# Charenton

*magazine*

N° 163 - été 2011

**TOUS AU CLUB !**

**Programme des activités  
en pages centrales**



**Fête des mères,  
fête de quartiers,  
deux succès populaires**

4

7

**Si tu veux t'impliquer  
pour ta ville, présente-toi  
aux élections du CMJ**

8

**L'été, les chantiers  
fleurent dans nos rues**

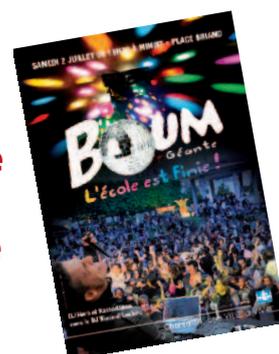


12

**Un programme d'été  
et de rentrée bien  
chargé pour les seniors**

**DOSSIER**

**Tout un  
programme  
d'activités  
pour un été  
au beau  
fixe !**



14

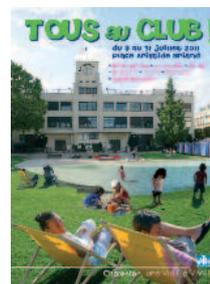
# SOMMAIRE

été 2011 N° 163

25

**Une pétition pour dire  
NON à l'aire pour les  
gens du voyage dans le  
Bois de Vincennes**

**EN PAGES CENTRALES :  
Le programme de  
Tous au Club !**



18



**Les actualités  
de la Communauté  
de communes**

Charenton magazine N° 163 - été 2011

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilion

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Xavier Delaruelle

Photos : Y. Lastes - C. Lormier - I. Stefan - G. Picard - M. Fuzon - Mise en page : J.M. Hillereau

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



## Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Après toutes les fêtes qui ont clôturé l'année scolaire dans nos écoles et dans nos quartiers, place maintenant aux activités d'été. Tout le monde n'a pas la chance de partir en vacances et la Ville a pensé à ceux qui restent.

Nous commencerons par la boum du 2 juillet prochain à laquelle nous convions tous les jeunes et les moins jeunes. Quelques jours plus tard se mettra en place le club d'été avec de nombreuses animations dont nous vous révélons le riche programme dans le feuillet central.



Mais au-delà de ces manifestations festives, je reste particulièrement attentif à tout ce qui fait le quotidien des Charentonnais, même lorsqu'il ne s'agit pas d'une responsabilité directe du Maire.

Ainsi, après nos demandes réitérées, je tiens à remercier les services de la Poste qui ont installé de nouvelles boîtes aux lettres aux angles des rues de Paris et Bordeaux, de la rue Gabrielle et de l'avenue de Lattre de Tassigny.

De même, nous avons travaillé avec les services de la RATP pour limiter au mieux les nuisances liées aux travaux entrepris sur la ligne 8 du métro. Je m'engage également à trouver une issue positive aux difficultés auxquelles sont confrontés certains locataires des résidences Bobillot-Sellier vis-à-vis de la société Gaz de France.

Je m'emploie, avec mes collègues Maires des villes riveraines du Bois de Vincennes, à préserver l'intégrité de cet espace dédié aux amoureux de la nature. Le projet parisien d'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage recueille notre plus vif mécontentement. J'y suis pour ma part totalement opposé, d'autant que ce sont nos communes qui en subiront les conséquences collatérales en matière scolaire, d'accompagnement social ou sanitaire et de sécurité. A cet effet, j'invite les Charentonnais à signer la pétition dont vous trouverez tous les détails en page 24.

*Bon été à tous!*

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**  
Conseiller général du Val-de-Marne

## FÊTE DES MÈRES

# Un succès sans précédent

L'an passé, la nouvelle formule de la Fête des mères à Charenton avait remporté un vif succès auprès des mamans qui avaient été très touchées de voir le Maire et des élus de la Ville venir à leur rencontre. Le 27 mai dernier, ce rendez-vous annuel a pris des allures de véritable fête populaire, charmant petits et grands au pied des écoles Valmy et Aristide Briand.

Comme les années précédentes, les mamans ont reçu des mains de Jean-Marie Brétilon et de Laure Levy Settbon, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance, un cadeau fort utile en prévision de l'été : un sac isotherme à la fois pratique et élégant. Pendant ce temps, des spectacles de rue animés par des sculpteurs de ballons et des clowns ont enchanté les très nombreux participants, que ce soit devant l'école Valmy ou sur la place Aristide Briand.

Une belle fin de journée largement saluée par les Charentonnais ! ■



## FÊTE DES QUARTIERS

# Bravo aux Charentonnais !

Malgré la fraîcheur du temps, le 27 mai dernier, la Fête des quartiers fut un moment chaleureux et convivial.

Dans tous les quartiers de la commune, les habitants avaient été nombreux à répondre positivement à l'invitation de la Ville d'organiser, au pied de leur immeuble une rencontre entre voisins. Le jour J, chacun a apporté ses spécialités culinaires ou des amuse-bouches à partager autour du verre de l'amitié et dans la bonne humeur !

De manière générale, cette fête fut une belle façon de renforcer les liens entre les habitants d'un même immeuble, d'un quartier, ou entre les générations, ... entre tous ces Charentonnais qui quotidiennement se croisent sans avoir vraiment le temps de se parler.

L'animation assurée par les clowns musiciens ou sculpteurs de ballons a contribué à cette bonne ambiance. Ce moment ludique, musical et festif, accompagné par la Ville, a enthousiasmé petits et grands. Un grand bravo à tous les organisateurs et participants car ce succès est le leur ! ■



Le Maire, Jean-Marie Brétilon, et Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal délégué à l'animation, remercient l'ensemble des participants à cette fête des quartiers pour leur accueil chaleureux.

## ASSOCIATION DES FAMILLES CHARENTONNAISES

### Dessine-moi l'océan...

Au printemps 2011, 17 enfants de l'A.F.C. se sont exprimés sur le développement durable en participant au concours d'affiches proposé par le Lion's Club de Charenton sur la thématique "Océans, sources de vie" (faunes et flores).

Le samedi 12 mars, une animatrice de l'association ALIAJ et Dominique Durquet, présidente de l'A.F.C., ont reçu les enfants à l'Espace Jeunesse pour les aider à réaliser leurs œuvres et leur fournir tout le matériel nécessaire. Cet atelier de création fut, quelques jours plus tard, complété par une

rencontre avec Mme Busson, institutrice qui, documentaire à l'appui, leur a expliqué comment, avec ses élèves, elle a suivi l'exploit de Maud Fontenoy dans son tour du monde en solitaire. Une rencontre qui a profondément intéressé les jeunes de l'A.F.C.

Enfin, le 7 mai dernier a eu lieu la remise des prix tant attendue ! Les représentants du Lion's Club formant le jury du concours, sensibles à l'engagement des enfants, ont décidé de tous les récompenser (chacun a reçu un livre) ; mais, règlement de concours



oblige, un dessin concourant dans la catégorie CP-CE1 a retenu leur attention : celui de Youssef Kyiati, 8 ans, élève à Aristide Briand. Il a ainsi reçu des billets d'entrée pour la cité des sciences et a été admis au sein de la sélection départementale pour la compétition nationale qui s'est déroulée au mois de juin. Charenton Magazine est actuellement en attente des résultats. ■



Le 30 mai dernier, une vingtaine de seniors ayant eu la chance de visiter Madrid et Tolède a pris plaisir à se retrouver au Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale. Ce fut l'occasion, en présence de leur accompagnatrice, Chantal Gratiot, adjointe au Maire chargée de la vie des Seniors, de recueillir leurs impressions sur ce voyage de 4 jours et 3 nuits outre Pyrénées organisée du 24 au 27 mai. "C'était un groupe très hétérogène qui a réellement apprécié cette escapade. De notre côté, nous voulions que ce séjour permette de mêler des seniors de tous âges, favorise la lutte contre l'isolement, plus simplement que ce voyage apporte de la joie, de la convivialité et des satisfactions culturelles aux participants" a ajouté l'élue. Un cocktail dont la recette sera réutilisée pour de nouvelles destinations en 2012 ! ■

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### Shirley au Parlement

Chaque député junior élu par sa classe s'est rendu, le 28 mai dernier à l'Assemblée nationale, pour participer au 17<sup>ème</sup> Parlement des enfants. Parmi eux, se trouvait Shirley de l'école Desnos pour représenter la 8<sup>ème</sup> circonscription du Val-de-Marne.



Le matin, placés en salle de commission, les 577 délégués juniors ont discuté des trois propositions de loi qui avaient été sélectionnées par le jury national début mai. L'après-midi, ils ont assisté à la séance officielle et ont siégé dans l'hémicycle à la place du Député de leur circonscription.

Ils ont également à cette occasion rencontré Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, venue leur présenter le G20. Sous la présidence de Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale, le 17<sup>ème</sup> Parlement des enfants a adopté la proposition de loi visant à rendre obligatoire, dans chaque association sportive la signature par les licenciés d'une Charte du respect de la personne pour combattre les discriminations liées à l'origine, la couleur, le sexe ou toute autre discrimination fondée sur des caractères illégitimes dans le sport, présentée par les élèves d'une classe de CM1/CM2 de l'Académie de Rouen. ■

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

## Une belle expérience citoyenne

**Fin 2011, les conseillers du CMJ élus en 2009 parviendront au terme de leur mandat pour laisser place aux nouveaux élus. Ils nous donnent leurs impressions et incitent les futurs 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> à tenter cette aventure citoyenne.**

Après deux ans de mandat, Alban, Benjamin, Caroline, Clara F, Clara K, Célia, Diali, Diane, Emeline, Emma L, Emma M, Gaultier, Hugo, Inès A, Inès H, Kévin, Laëtitia, Laure, Léo-Paul, Marie, Maxime, Nathan, Pierre, Rony Sen, Wendy et Zaki sont heureux d'avoir pu concrétiser de nombreux projets et dressent un bilan positif de leur expérience...

"Nous avons visité de nombreux monuments comme l'Assemblée Nationale, l'hémicycle où nous nous sommes même fait interviewer, puis le Sénat, avec sa salle des trésors, et enfin à Bruxelles, nous avons visité le Parlement Européen."

"Étant membre du CMJ, nous avons eu la chance de visiter le chantier du gymnase Tony Parker. Ce chantier était de vaste envergure, et étant sportif moi-même, j'ai été très ému. Quelques mois de travaux et de poussières encore, et nous avons pu inaugurer le gymnase et rencontrer des personnalités comme Tony Parker et Rama Yade."

"Il faut retenir que toute expérience est à prendre. Nous avons vécu une grande aventure, fait beaucoup de rencontres et surtout

*rempli une mission qui nous tenait à cœur : aider les enfants d'Haïti ! Récolter des fonds, organiser une collecte de fournitures scolaires, contacter l'ambassadeur de France en Haïti ont été notre plus grande préoccupation pendant ces deux ans."*

"Ces deux années passées au CMJ étaient incroyables ! Nous avons eu la chance de rencontrer des gens importants et de faire des déplacements intéressants. C'était une expérience extraordinaire et j'espère qu'on restera tous en contact après le CMJ !"

"Au cours de notre mandat, nous avons réalisé nos projets et nous avons aidé Haïti. Se mettre au service de sa ville est une expérience inoubliable, en participant aux défilés, aux inaugurations etc... Nous avons visité de nombreux lieux importants (Sénat, Assemblée, Mairie...). Alors, suivez nous et faites à votre tour cette expérience !"

"Nous sommes des jeunes gens intéressés par le fonctionnement de notre ville. Ensemble, nous avons mis en place des projets en faveur des jeunes. Nous avons visité les principaux sièges politiques de la France ainsi que le Parlement Européen. Nous avons aussi aidé deux pays victimes de



*catastrophes naturelles : le Japon et Haïti. Nous sommes le Conseil Municipal des Jeunes et nous vous invitons à prendre notre place pour deux nouvelles années d'actions et de convivialité." ■*

Dès le mois de juin, les CM2 (futurs 6<sup>ème</sup>) de tous les établissements charentonnais ont été sensibilisés à cette opération avec des interventions visant à leur expliquer les modalités de l'élection et les missions des futurs élus.

Dès le 26 septembre, ce seront les 5<sup>ème</sup> de La Cerisaie et de Notre-Dame-des-Missions qui seront informés pour permettre un dépôt des candidatures avant le 21 octobre. La campagne sera alors officiellement ouverte, chacun défendant son projet culturel, sportif, solidaire ou environnemental auprès de ses camarades, et les scrutins s'échelonneront sur la première quinzaine de novembre.

Les résultats connus, les 15 jeunes élus charentonnais seront officiellement installés dans leur fonctions en décembre et débiteront leur mandat de deux ans.

RATP/CPCU

## Embouteillage de chantiers !

**Cet été, Charenton va être l'objet de travaux importants réalisés d'une part par la RATP, d'autre part par la CPCU. Ces interventions, incontournables et nécessaires pour le confort des Charentonnais, vont avoir des conséquences pour les usagers de la rue de Valmy et de la rue de Paris.**

### Sous les pavés, le chauffage

Depuis le 15 juin, la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) a engagé, rue de Valmy et rue de Paris (entre la rue de Valmy et la place des Marseillais), des travaux de modernisation et de développement de son réseau de chauffage urbain. Ces opérations consistent à ouvrir la chaussée, déposer les anciennes canalisations, les remplacer par les nouvelles et à refermer la chaussée. Il s'agit donc là d'un chantier d'envergure réalisé sur plusieurs phases qui s'étaleront jusqu'au 26 août prochain. Durant la période des travaux, quelques gênes vont être occasionnées pour les riverains et les usagers de ces voies : le stationnement y sera interdit, puis rétabli au fil de l'avancement des travaux, la circulation se fera sur une file au lieu de deux sur la rue de Paris dans le sens "Paris-Charenton centre" et en double sens alterné dans la rue de Valmy.

Afin de minimiser ces gênes et d'informer au mieux les Charentonnais de l'avancée des travaux, la CPCU donnera des informations sur le chantier en temps réel sur son site [www.cpcu.fr](http://www.cpcu.fr). De son côté, la Ville communiquera via son site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) et des lettres d'information seront régulièrement distribuées aux riverains.

Il faut noter que l'enrobé de ce tronçon de la rue de Paris avait été entièrement remis à neuf par le Conseil général à l'automne dernier. Aussi, le Maire, Jean-Marie Brétilon, a-t-il expressément demandé à la CPCU que la chaussée soit remise en l'état après l'intervention de ses équipes.

### Sur le pont de Charenton traverse le métro...

Dès le 2 juillet, comme l'an passé, la RATP interrompra la ligne n° 8 du métro entre les stations Charenton Ecoles et

Ecole vétérinaire-Maisons Alfort afin de terminer la rénovation du viaduc qui permet au métro de traverser la Seine.

Des bus de substitution vont permettre aux usagers de rejoindre ces deux stations de métro. A raison de 24 bus en rotation passant par le quai des Carrières et la rue des Bordeaux (qui verra alors son sens de circulation inversé) pour aboutir et stationner rue de Paris, nul doute que la circulation, bien que plus fluide en cette période estivale, pourrait subir quelques conséquences. De même, afin d'installer les arrêts provisoires des autobus de substitution, il sera interdit de stationner rue de Paris entre le n°93 et le 101 ainsi que du n°75 jusqu'au croisement de la rue de Paris avec la rue Arthur Croquette. Par ailleurs, la rue Arthur Croquette sera fermée à toute circulation en raison des travaux pendant les trois premières semaines du mois d'août. Enfin, la circulation sera alternée de nuit (de 22h à 6h) sur le quai des Carrières à hauteur du chantier pour faciliter les travaux de rénovation.

Travaux de chauffage, travaux sur la ligne 8 du métro, autant dire qu'il faudra privilégier le vélo ou la marche à pied, car les risques d'embouteillage seront réels dans Charenton en cette période estivale. ■

**Rénovation du viaduc de la ligne 8**

**Interruption partielle du trafic du 2 juillet au 4 septembre 2011 inclus entre Charenton-Ecoles et Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort.**

Un service de bus de remplacement est mis à votre disposition. Votre titre de transport reste valable.

**Renovation work**  
Service part suspended from 2<sup>nd</sup> July to 4<sup>th</sup> September 2011, between Charenton-Ecoles and Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort.  
A replacement bus service is at your disposal. Your transport ticket remains valid.

**Obras de renovación**  
Interrupción parcial del tráfico desde el 2 de julio hasta el 4 de septiembre de 2011, entre Charenton-Ecoles y Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort.  
Un servicio de autobuses de sustitución está a tu disposición. Su billete de transporte permanece válido.

**Lavori di rinnovazione**  
Interruzione parziale del traffico dal 2 luglio al 4 settembre 2011 tra Charenton-Ecoles e Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort.  
È a disposizione un servizio di autobus sostitutivo. Il titolo di trasporto rimane valido.

Informations RATP  
32 46 (6,34 €/min depuis une ligne fixe)  
[www.ratp.fr](http://www.ratp.fr) | [wap.ratp.fr](http://wap.ratp.fr)

## RUE DES BORDEAUX

# Statu quo sur le sens de la rue

Après l'aménagement successif d'un plateau surélevé au croisement avec les rues Archevêché et Paul Eluard puis, dans un deuxième temps, à l'intersection avec les rues Saint-Pierre et Jean Pigeon, la rue des Bordeaux fut une nouvelle fois l'objet de toutes les attentions de la Ville.

Le changement de sens de cette rue avait été imposé l'été dernier par la RATP et reconduit cette année encore pour permettre les déplacements des bus de substitution. Certains riverains avaient trouvé que ce sens de circulation était plus confortable pour se rendre au centre ville via la rue de Paris.

Les services de la Ville ont proposé une inversion définitive du sens de circulation de la rue des Bordeaux depuis la rue de l'Archevêché jusqu'à la rue de Paris. Présenté aux riverains le 31 mai

dernier à l'occasion d'une réunion de concertation, **le projet a été rejeté à une très forte majorité.**

Le sens de circulation restera donc identique à celui que nous connaissons aujourd'hui.

Malgré tout, le changement de sens interviendra provisoirement jusqu'à la reprise du trafic sur la ligne 8 du métro soit le lundi 5 septembre.



**La rue des Bordeaux sera toutefois requalifiée en zone 30** pour assurer la sécurité des nombreux enfants (crèche, écoles, ...) et adolescents (collège La Cerisaie) qui l'empruntent très régulièrement. ■



## ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ, C'EST FAIT

# La rue Labouret rénovée et sécurisée



Avant

La Ville a fait évoluer le projet de reconfiguration de la rue Labouret en retenant une nouvelle option plus sécurisante encore pour les usagers de cette voie. En effet, afin de ralentir les véhicules dès leur entrée dans cette rue, le plateau surélevé qui, initialement, devait être placé au milieu de la voie a finalement été aménagé dès l'entrée de la rue et sur toute sa longueur.

Cet aménagement offre un autre avantage : il empêchera tout véhicule de plus de 3,5 tonnes de transiter par la rue Labouret à l'exception, bien entendu, des véhicules de secours. Enfin, il permet malgré tout de conserver le stationnement, tout en limitant les accrochages et dégâts matériels dont pouvaient être l'objet les véhicules stationnés du fait de l'étroitesse de la rue. Cette évolution du projet n'a pas retardé le chantier qui s'est achevé le 10 juin dernier. ■



Après

## PISCINE

### Une structure choyée

La piscine du Palais des sports Télémaco-Gouin est une structure à laquelle les usagers tiennent beaucoup. C'est pourquoi, la Ville est très régulièrement aux "petits soins" pour cette "dame" de bientôt 40 ans. Après la rénovation complète du grand bassin il y a deux ans, la modification de la machinerie l'an passé, cet été ce sera au tour du petit bassin d'être au cœur de toutes les attentions. Ce bassin de 4,70m x 16,80m et dont la profondeur varie de 0,90m à un 1,40m accueille les enfants ainsi que les adeptes de la gym aquatique. Il fallait donc imaginer une rénovation assurant confort et sécurité maximale pour les usagers. Par

conséquent, il a été décidé de remplacer les petits carreaux qui le recouvrent actuellement par du carrelage bien plus grand et surtout antidérapant. **Le chantier, durant lequel la piscine sera fermée au public, débutera le 1<sup>er</sup> juillet et s'étendra jusqu'au 22 août.** Il consistera à déposer l'ensemble du revêtement actuel, à refaire la chape et l'étanchéité du bassin pour enfin poser les nouveaux carreaux. Parallèlement, des interventions seront pratiquées sur des organes plus techniques, moins visibles et pourtant essentiels pour le bon fonctionnement de la structure. Il s'agit de la réfection du tableau électrique, du



remplacement de la bache qui recueille les eaux usées et de la mise en œuvre d'un système qui améliorera notablement la qualité de l'air. Ce chantier important a été estimé à 205 000 euros. ■



## EN BREF...

### Retour des boîtes aux lettres

Bon nombre d'habitants s'étaient émus de la suppression par La Poste des boîtes aux lettres situées à l'angle des rue de Lattre de Tassigny/Gabrielle et Bordeaux/Paris. Grâce à plusieurs interventions appuyées du Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon, la Poste a accepté de réimplanter ces boîtes jaunes, si pratiques pour les habitants du quartier. ■

## HANDICAP

### La Ville poursuit l'accessibilité de ses établissements

Afin d'améliorer la qualité de vie de tous ses concitoyens, la Ville adapte pas à pas l'ensemble de ses structures pour les rendre accessibles tant aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.) qu'aux personnes malvoyantes.

Les congés d'été sont traditionnellement propices aux interventions dans les établissements scolaires et les structures sportives. C'est pourquoi, à l'occasion d'autres opérations de rénovation, notamment la mise en place d'un système de chauffage réversible et la réfection du système électrique, la Ville va procéder à la mises aux normes de **l'école maternelle La Cerisaie.**

Ainsi, des sanitaires adaptés aux personnes handicapées vont être créés et les portes vont être élargies afin d'assurer le passage d'un adulte en fauteuil roulant. Parallèlement, une signalétique spécifique aux malvoyants va être installée dans l'ensemble de l'établissement.

Des travaux similaires seront également entrepris au **complexe sportif Nelson Paillou.** A l'issue de ce chantier, les P.M.R. pourront aisément accéder aux sanitaires, aux vestiaires et aux salles de sport. ■

## STADE CHARENTONNEAU

# Tout sera prêt pour la rentrée des sportifs

Ouvert le 2 mai dernier, le chantier charentonnais en "terre maisonnaise" avance bien et devrait être achevé au cours du mois de juillet assurant ainsi aux licenciés et aux scolaires de pouvoir bénéficier du stade Charentonneau dès la rentrée de septembre. Retour en images sur les réalisations déjà exécutées...

### Une clôture en harmonie avec son environnement

La clôture bordant l'avenue Gambetta était jusqu'à présent constituée de préfabriqués en béton. Afin de mieux l'intégrer et l'harmoniser à l'esprit architectural de son quartier, elle a été complètement déposée et remplacée par un muret paré de briques rouges surmonté d'une élégante grille barreaudée.

### Des matches en nocturne mieux éclairés

L'opération avait également pour but d'étudier le système d'éclairage du terrain afin de permettre aux joueurs d'évoluer dans de meilleures conditions à la nuit tombée. C'est chose faite



Le montant de ce chantier s'élève à près d'un million d'euros

depuis la fin du mois de mai grâce à l'installation de 8 nouveaux mâts plus performants et, comme la clôture, choisis pour mieux s'harmoniser au cadre de vie de ce quartier.

### Un long travail préparatoire avant la pose du gazon.

La pose d'un gazon synthétique nécessite un long travail préparatoire. Ce sont ces opérations de décaissement du revêtement originel en schiste, de mise en place du système d'assainissement ainsi

que d'une couche de gravier drainante et facilitant l'évacuation des eaux pluviales qui ont occupé les intervenants du chantier tout le mois de mai et la première partie du mois de juin. Depuis, l'installation de la couche de souplesse et du gazon synthétique ont débuté. Ces travaux s'achèveront à la mi-juillet. Il ne restera plus alors qu'à mettre en place le mobilier neuf qui parachèvera l'opération : les buts (pour jeux à 11 et à 7), les bancs de touche, les pare-ballons et la main courante. ■



## A SAVOIR

# Réouverture du parking Aldi

Fermé depuis un an environ à la demande de la commission de sécurité, le parking du 66 quai des Carrières a réouvert depuis début juin. Le Maire, Jean-Marie Brétillon, a pris la responsabilité de cette nouvelle ouverture.

Des travaux ont toutefois été entrepris et la sécurité du public y est assurée, ce qui a motivé la décision du Maire. Ce dernier estime en effet que les risques principaux se situaient à l'extérieur de l'enseigne commerciale du fait des nombreux véhicules garés en double file sur un axe départemental particulièrement fréquenté. Toutefois, la totalité des réserves émises par la commission de sécurité devra être levée d'ici 6 mois. ■

## SORTIES

### Programme estival

Les Charentonnais de 62 ans et plus ont reçu le programme conçu pour eux par le Service Retraités et dans lequel sont présentées toutes les activités et sorties proposées au cours des mois d'été. Zoom sur les moments forts de cette programmation.

#### Journées à la mer

##### Le Touquet : du lundi 4 au mardi 5 juillet

A la demande des seniors, le Service Retraités a mis en place un mini séjour (deux jours et une nuit) à la mer. Au programme, repas conviviaux pris tous ensemble et quartiers libres pour le reste du séjour.

Le prix par personne est de 110 € (prise en charge possible selon les ressources). Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, alors n'attendez pas !

##### Berck-plage le jeudi 21 juillet (6h30-21h) et journée à Cabourg le jeudi 4 août (6h30-21h)

Inscriptions à partir du mardi 12 juillet.

##### Journée à Courseulles-sur-Mer : jeudi 11 août (8h-21h)

Inscriptions à partir du mardi 2 août.

#### Sorties à Paris

##### La Bastille : vendredi 15 juillet (9h30-18h30)

Les seniors sont invités à prendre la Bastille d'assaut à l'occasion d'une visite guidée qui leur contera l'histoire de ce bâtiment et de ses environs. Après un repas dans une célèbre brasserie parisienne, la flânerie à Paris plage sera au rendez-vous. Inscriptions déjà ouvertes.



##### Journée à la Tour Eiffel : jeudi 28 juillet (9h-18h)

Suite au succès rencontré par cette balade l'an dernier, le Service Retraités la propose à nouveau.

Au programme : croisière sur la Seine, visite et déjeuner à la Tour Eiffel. Inscriptions à partir du mardi 12 juillet.

Attention, les personnes placées sur liste d'attente l'an dernier seront prioritaires. Elles devront confirmer leur présence au 01.45.18.36.34, le vendredi 8 juillet.

**A noter : le ciné-club et les activités du lundi après-midi et du mercredi se poursuivent tout au long de l'été. ■**



## CANICULE

### Ayez les bons réflexes !



Si vous avez 65 ans ou plus, 60 ans et reconnu inapte au travail ou encore si vous êtes un adulte handicapé, le Service Retraités vous a fait parvenir il y a quelques semaines un courrier par lequel il propose de vous inscrire dans son dispositif de prévention canicule. Grâce à cette inscription, en cas de grandes chaleurs et de lancement du plan d'alerte et d'urgence, les agents du C.C.A.S. pourront vous téléphoner régulièrement afin de vous apporter des conseils et surtout une assistance en cas de problème. Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore possible de retourner le formulaire au C.C.A.S. (21 bis, rue des Bordeaux).

## ACTIVITÉS ET LOISIRS

# Nouveautés de la rentrée

Les classiques qui ont fait le succès des ateliers et activités proposés aux seniors seront reconduits cette année encore, dès le lundi 12 septembre, et complétés par de nouveaux stages alliant bien-être et convivialité.

### Stage de danse

Encadré par un professeur diplômé, vous pourrez apprendre ou réapprendre, dans une ambiance agréable et décontractée, les danses d'hier et d'aujourd'hui.

Le lundi de 15h à 17h au Centre Alexandre Portier.

### Stage de yoga

Encadré par un professeur diplômé, ne résistez pas à la détente, à une séance de relaxation dans une ambiance zen et détendue.

Le mercredi de 10h30 à 11h30 au Centre Alexandre Portier.



### Conférence prévention santé

Cet espace d'écoute et d'échange a été mis en place pour vous proposer des tables rondes autour de thèmes médicaux (arthrose, déprime hivernale) avec le Docteur Besse de la Faculté de Médecine de Paris, membre de la Société de Gériatrie et de Gérontologie d'Ile-de-France.

Un vendredi par trimestre, dès 10h30, au Centre Alexandre Portier.



En octobre, la liste des nouveautés va s'étoffer encore un peu plus avec notamment des cours hebdomadaires de Do-in, activité basée sur des étirements, automassages, exercices d'assouplissement et respiration pour retrouver un meilleur équilibre général.

**A noter : les inscriptions aux activités sportives s'effectuera le vendredi 9 septembre de 14h à 16h30 au Centre Alexandre Portier (salle du rez-de-jardin que l'on rejoint par le 2, rue de l'Archevêché). ■**



**Lutter contre la canicule, c'est aussi avoir les bons réflexes.** En effet, en suivant quelques principes simples, vous pouvez améliorer votre confort.

- Fermez fenêtres et volets sur les façades exposées au soleil. Dès que la température extérieure devient inférieure à la température intérieure, ouvrez les fenêtres pour provoquer un courant d'air.
- Évitez de sortir entre 11 h et 17 h.
- Minimisez les apports thermiques en éteignant tous les appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas.
- Buvez abondamment (1,5 l d'eau par jour) avant que la sensation de soif n'apparaisse.

- Consommez des aliments frais et de préférence des fruits comme les melons ou les pastèques.
- Rafraîchissez-vous en utilisant des brumisateurs, en mouillant vos vêtements, en humidifiant des linges et en prenant des douches à une température légèrement inférieure à celle de votre corps.

Et surtout, n'oubliez pas que la solidarité familiale, amicale ou de voisinage est le seul gage d'assistance pour les personnes isolées !

## PROGRAMME ESTIVAL D'ACTIVITÉS

### Avis de vacances !

**Le samedi 2 juillet, tous les scolaires de France seront en vacances. Certains partiront, d'autres passeront tout ou partie de leurs congés à Charenton. Pour eux, la Ville a préparé un large programme d'activités pour un été au beau fixe !**

A Charenton, on ne perd pas de temps ! Dès le début des vacances, la Ville donne rendez-vous, le samedi 2 juillet, à tous ses habitants pour faire la fête toute la soirée sur la place Aristide Briand avec pour seule devise : "L'école est finie !". Au programme : une boum géante qui débutera dès 19h30 avec musique et animations pour toute la famille. A la nuit tombée, le DJ soumettra aux danseurs un changement de rythme pour le plus grand plaisir des férus du "dance floor" et des chanteurs amateurs qui pourront s'en donner à cœur joie avec le "karadance" mis à leur disposition. Une grande soirée en perspective, véritable présage d'un bel été à Charenton !

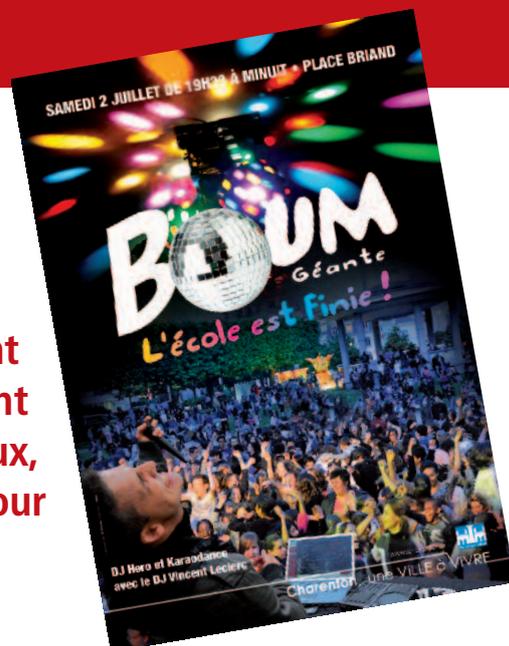
Les plus jeunes ne tarderont pas, les jours suivants, à quitter la ville pour bénéficier des séjours et mini-séjours organisés par la Ville et la Communauté de communes. Nul doute que certains auront les larmes aux yeux au moment du départ. Toutefois, c'est avec enthousiasme et de beaux souvenirs plein la tête qu'ils reviendront quelques jours ou quelques semaines plus tard. D'autres prendront le chemin des accueils de loisirs ou du Club Aliaj pour vivre, à deux pas de chez eux, des aventures tout aussi palpitantes à l'occasion des activités et des sorties qui leur seront proposées chaque jour par les équipes d'animateurs tout au long des deux mois estivaux.

Ils pourront également se rendre avec leur famille sur la place Aristide Briand

pour profiter de toutes les animations en plein air orchestrées, du 9 au 31 juillet, par la Ville dans le cadre de la troisième édition de "Tous au club !" (voir programme complet en pages centrales). En plein cœur de ville, les parents pourront parfaire leur bronzage confortablement installés dans les transats de l'espace solarium tandis que les enfants s'essayeront au minigolf ou feront des pâtés de sable. Au rang des nouveautés, dévoilons d'ores et déjà l'espace aquatique pour

les enfants de 3 à 11 ans, le trampoline pour les 6/12 ans et pour tous un espace restauration avec terrasse.

Le mercredi 13 juillet à partir de 19h, une animation baptisée "Chic, un pique-nique" sera proposée à tous les Charentonnais avec pour dress code, si le temps le permet : "Tous en blanc à Tous au Club !". Cette rencontre conviviale s'achèvera par le bal du 14 juillet. ■



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

### Partez l'esprit tranquille !

Dans le cadre du plan d'action de lutte contre les cambriolages, la campagne annuelle "Opération Tranquillité Vacances" est renouvelée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2011. Durant votre absence, les services de police nationale et municipale, sur demande, surveillent plus particulièrement votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous avant votre départ auprès du Commissariat de police (26, rue de Conflans - Tél. 01.43.53.61.20) ou de la police municipale (place Henri d'Astier - Tél. : 01.43.68.02.93). Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la ville : [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir le Commissariat de police ou la police municipale. ■

## FÊTE NATIONALE

## Feu d'artifice

Comme chaque année, les villes de Maisons-Alfort, Saint-Maurice et Charenton se sont associées pour offrir à leurs habitants un feu d'artifice de grande qualité. Celui-ci se déroulera le 14 juillet et débutera à partir de 22h.

Afin de profiter pleinement de ce spectacle, nous vous conseillons de vous installer sur les bords de Marne (quai François Saguet) et le Pont de Charenton. ■



## A NOTER DÈS À PRÉSENT...

## Les rendez-vous de la rentrée



**Lundi 5 septembre** : Rentrée scolaire !

**Mardi 6 septembre** : Inscriptions pour le stage d'initiation à l'anglais pour les enfants à partir de 3 ans proposé par les mini-schools.

De 15h30 à 18h - 4, rue de la Mairie

**Vendredi 9 septembre** : Inscriptions aux activités sportives proposées par le Service Retraités - de 14h à 16h30 - Centre Alexandre Portier - Salle du rez-de-jardin - 2, rue de l'Archevêché

**Samedi 10 septembre** : Présentation de la saison 2011-2012 des théâtres - 20h30 - TVO - 49, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice.

**Dimanche 11 septembre** : Inscriptions aux accueils du soir pour les scolaires - Ecole Aristide Briand

**Dimanche 11 septembre** : 10<sup>ème</sup> édition du Forum des associations  
De 10h à 18h - Marché couvert de Charenton



**Samedi 17 et dimanche 18 septembre** : Journées européennes du patrimoine. Au cours de cette nouvelle édition des JEP seront remis les prix des gagnants du concours photographique organisé par la Communauté de communes.

**Dimanche 18 septembre** : Fête du Parc de Conflans et sa bourse aux jouets  
Les personnes qui souhaitent tenir un stand doivent se faire connaître auprès de la Direction de la Communication

(16, rue Sully) à l'aide des bulletins d'inscription distribués dans les boîtes aux lettres ou qu'elles auront téléchargés via le site Internet de la ville.



**Samedi 1<sup>er</sup> octobre** : Réception des nouveaux arrivants

Comme chaque année, le Maire et l'équipe municipale seront heureux d'accueillir les nouveaux Charentonnais.



Si vous êtes concerné et intéressé par cette rencontre conviviale, faites-vous connaître dès à présent auprès de la Direction de la Communication (16, rue de Sully - Tél. 01.46.76.48.12 - communication@charenton.fr).  
A partir de 10h. ■

## BASKET-BALL

# Les juniors de la Saint-Charles en finale nationale à Bercy !



Les juniors de la Saint-Charles se sont brillamment qualifiés pour la 1<sup>ère</sup> finale du Trophée National Junior.

En quarts de finale, ils ont vaincu sur le fil Aix-en-Provence grâce à un ultime tir à trois points à la dernière seconde, 76 à 73. En demi-finale, la défense a prévalu et la Saint-Charles a étouffé les vellétés de Besançon 68 à 60. Les jeunes Charentonnais avaient donc gagné le droit d'affronter leurs homologues d'Horsarriou (club formateur de l'ancien international Freddy Fauthoux) le vendredi 13 mai à 18h30 dans la salle mythique du Palais Omnisports de Paris-Bercy. L'Avenir Serreslousiens

Colombins Horsarrois s'est imposé sur le score de 73 à 65 en dépit des encouragements des nombreux supporters Charentonnais qui avaient effectué le court déplacement. Mais on peut tout de même saluer la remarquable performance des jeunes pousses charentonnaises !

Cette équipe composée de joueurs nés en 1991 et 1992 est dirigée par Grégoire Caruhel qui avait été déjà champion de France avec les minimes en 2007 avec quelques uns d'entre eux. Il s'agit donc d'une génération prometteuse qui poursuit un impressionnant parcours de progression.

### Maxime Contet en finale nationale du Challenge Benjamin

Maxime Contet, joueur de l'équipe benjamin I de la Saint-Charles, s'était aussi qualifié pour la finale nationale du Challenge Benjamin qui se déroulait à Bercy le week-end des 14 et 15 mai lors des finales de Coupe de France. Maxime avait fait preuve de régularité dans les tirs, les déplacements et les passes dans une finale régionale à 18 joueurs. Il avait atteint le score de 49 points lui permettant de décrocher la première place qualificative pour la finale nationale. Il s'est finalement classé 6<sup>ème</sup> au plan national, ce qui constitue un résultat remarquable. Félicitations à ce futur champion ! ■



## VOLLEY-BALL

# Quand le volley rapproche les générations

Le dimanche 22 mai s'est déroulée au complexe Nelson Paillou, à l'initiative de Philippe Beuchet, président du CNM Volley-Ball, une sympathique rencontre intergénérationnelle entre l'équipe minimes et l'équipe des parents qui affichait sans complexe une moyenne d'âge de 47 ans. Ces derniers n'avaient d'ailleurs pas hésité à demander le concours éventuel de volontaires entraînés pour les aider à venir à bout de leur chère progéniture bien mieux préparée physiquement et mentalement à ce genre de match et bien décidée à ne pas laisser les aînés s'imposer ! Le résultat avait finalement peu d'importance au regard du pur plaisir du jeu et des petits instants de bonheur rassemblant parents et adolescents autour d'un terrain de volley-ball ! Du moins pouvait-on avoir un sujet de conversation commun le soir à la maison, même si pour certains le réveil musculaire a été un peu plus douloureux ! ■

## CHARENTON TENNIS DE TABLE

# Un travail de fond reconnu au plus haut niveau

Rappelons que l'équipe première masculine évoluant en Nationale 3 a manqué d'un cheveu la montée à l'issue d'une saison valeureuse et palpitante, mais le club est également représenté à différents niveaux régional, pré-régional, championnat de Paris, départemental et autres.

L'équipe de régionale 1 s'est ainsi imposée contre Pantin par 12 à 6 à l'issue d'un match houleux (compte tenu du comportement de certains joueurs de Pantin qui a valu un carton jaune puis rouge et l'interruption des matchs, le résultat final sera donné par la commission de discipline de la Ligue IDF ou la FFTT).

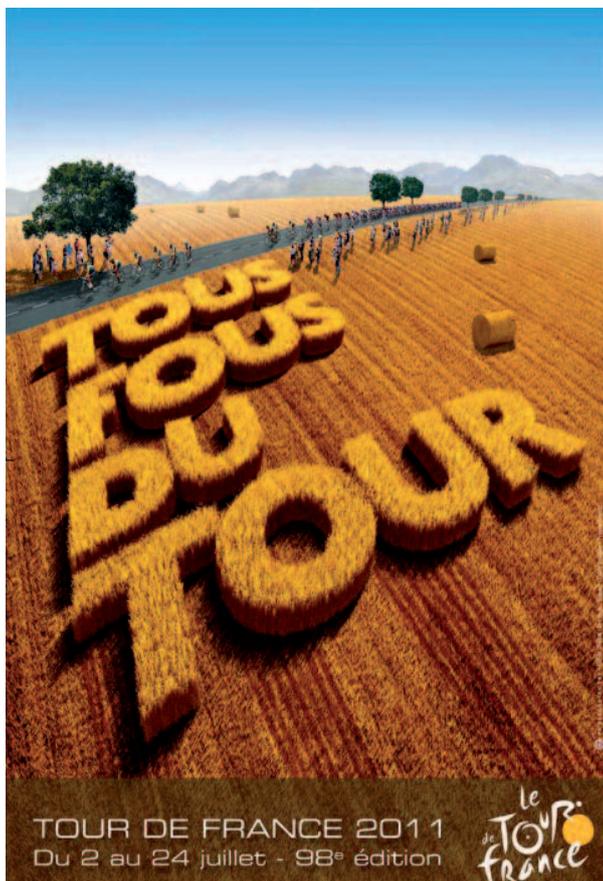
L'équipe de régionale 2 a battu Cachan 14 à 6 et termine 1<sup>ère</sup> ex-aequo de son championnat mais ne monte pas

non-plus à cause du set-averag.

- Pré-Régional contre Ivry : victoire de Charenton par 14 à 6.
- Pré-National Féminines : victoire de Charenton par 13 à 5 contre Montigny-Poissy
- Pré-Régional Féminines : victoire de Charenton par 9 à 1 contre Le Perreux.

Il est à noter que Jean-Philippe Cerruti et Gérard Siroudot, dirigeants du club ont été conviés le 3 mai dernier au musée du quai Branly à la présentation de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport par la ministre Chantal Jouanno.

Une nouvelle preuve de la reconnaissance officielle du travail effectué par le club ! ■



TOUR DE FRANCE 2011  
Du 2 au 24 juillet - 98<sup>e</sup> édition



DIMANCHE 24 JUILLET

## Le Tour de France passe par Charenton

Comme c'est devenu la tradition depuis 1975, le Tour de France s'achève par une arrivée prestigieuse sur les Champs-Élysées. Au départ de Créteil pour cette dernière étape du Tour 2011, nul doute que les coureurs comme le public auront une pensée pour le regretté Laurent Fignon qui a été licencié au club local. En 1989, son duel avec Greg Lemond avait d'ailleurs jusqu'au bout maintenu le suspense sur le résultat final.

Avant de franchir la dernière ligne d'arrivée parisienne, la caravane du Tour et le peloton feront un crochet par Charenton, sur l'avenue de Gravelle. Le passage de la caravane est prévue pour 14h tandis que les coureurs devraient faire leur apparition aux alentours de 15h30. ■

## ACTUALITÉ

**Paris expose ses projets pour Bercy**

Périphérie de Paris d'un côté, périphérie de Charenton de l'autre, les deux quartiers de Bercy sont l'objet de projets ambitieux avec un objectif principal : permettre une continuité urbaine entre les deux villes.

C'est en tout cas le vœu consensuel qui anime les élus parisiens et charentonnais. Organisée à l'initiative de la ville de Paris, une réunion de concertation s'est tenue le 11 mai dernier, suivie le 16 juin de premiers ateliers de réflexion auxquels la population charentonnaise intéressée a été conviée.

Le Cabinet d'architectes retenu par Paris, l'équipe Rogers, Stirk, Harbour et Partners, lui-même entouré d'autres professionnels reconnus, a présenté les enjeux d'aménagement du quartier. Des objectifs repris par Anne Hidalgo, 1<sup>er</sup> Maire adjoint de Paris, Hervé Gicquel, 1<sup>er</sup> Maire adjoint de Charenton, Pierre Mansat, Maire adjoint de Paris chargé des relations avec les collectivités territoriales, et Michèle Blumenthal, Maire du XII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. "Il s'agit bien de décroisser ce secteur" ont-ils collégialement exprimé.

**Un territoire d'envergure**

A Paris, le quartier de Bercy couvre environ 63 hectares. (A Charenton, ce sont également une soixantaine d'hectares qui sont directement concernés si l'on intègre les voies SNCF). C'est un territoire contraint (Seine, SNCF, boulevard périphérique). Actuellement, le secteur parisien est affecté pour l'essentiel à des activités de logistique, d'entreposage et de transport. Les liaisons douces sont inexistantes.

Mais ce site occupe une place privilégiée, non loin du Bois de Vincennes et de Bercy-villages. Il constitue surtout l'une des dernières opportunités foncières de la capitale. Il s'agit donc pour Paris de réaliser un

nouveau pôle urbain, préservant la mixité entre logements et bureaux et incluant des équipements publics, pouvant parfois être communs avec Charenton.

Plus de 200 personnes ont assisté à cette réunion, ponctuée de remarques et de suggestions. On retiendra avant tout le souhait majeur d'amélioration des liaisons vers Paris, par exemple grâce à une meilleure utilisation de la Seine ou pourquoi pas un métrocâble, pour relier Charenton et Paris grâce à ce mode de transport écologique, non bruyant et peu coûteux, idée émise par Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton. Les voies douces, piétons et cyclistes, sont plébiscitées. Côté Charenton, le développement du quartier de Bercy dépend avant tout de la capacité de la Ville de Paris à prolonger cette fameuse



rue Baron Le Roy, seule susceptible de désenclaver le secteur. L'arrivée du tramway T3 fin 2012 apportera un début de réponse, bien insuffisant sans doute. Rappelons que la Communauté de communes Charenton - Saint Maurice finance également les lignes de bus 109 et 111 pour permettre de meilleures liaisons avec Paris.

La réflexion se poursuit et la ville de Paris envisage une nouvelle réunion publique de clôture de la concertation fin 2012.

D'ici là, les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leurs remarques sur : [concertationbercycharenton@etat-desprit.fr](mailto:concertationbercycharenton@etat-desprit.fr)



## CONSERVATOIRES

### Requiem pour un jazzman en résidence

Nos conservatoires ont eu l'honneur d'accueillir en résidence, durant plusieurs mois, Emmanuel Bex, une figure des plus impressionnantes du jazz européen.

Depuis près d'une trentaine d'années, le parcours musical d'Emmanuel Bex, organiste, pianiste, compositeur au talent de nombreuses fois récompensé (Victoire du jazz, Django d'Or), foisonne d'expériences diverses l'ayant amené à côtoyer le gratin de la scène jazzistique contemporaine. Pourtant, il n'a pas hésité lorsque Ludovic Montet, directeur artistique de l'association Musiques de Notre temps et professeur au Conservatoire de musique André Navarra, lui a proposé une résidence au sein de nos conservatoires.

#### Une expérience unique pour les élèves

Etre en résidence signifie, pour un musicien, de s'impliquer dans les trois fondamentaux d'un conservatoire : l'enseignement, la diffusion et la création. C'est pourquoi, les élèves des ateliers jazz comme les pianistes classiques ont eu la chance de pouvoir travailler sur le répertoire du compositeur en sa présence ou d'appréhender avec lui les règles de l'improvisation à l'occasion de plusieurs ateliers. Ces cours privilégiés ont donné lieu à des concerts donnés aux côtés de ce grand artiste (notamment à Bry-sur-Mame le 5 février dernier ou encore durant le Festival Musiques de Notre Temps, au théâtre du Val-d'Osne) et des masterclasses publiques.

#### Un requiem en couleurs comme une "ode à la vie"

Parallèlement, Emmanuel Bex s'est engagé, au cours de sa résidence, à composer.

Il a choisi d'écrire un requiem : *"J'ai écrit ce requiem comme une ode à la vie. En même temps que le requiem traite de l'évanouissement de l'existence, il nous interroge aussi sur l'enchantement de la vie et sa fragilité. J'avais envie de proposer aux auditeurs, à travers l'intemporalité de cette forme un moment de communion fondamentale et de "vivre" ensemble.*

*Partager l'intensité du chant. Revenir à la fonction rituelle initiale de la musique. Éprouver le sens du mot latin "religare": se relier", explique-t-il.*

Il s'agit bien d'un requiem, mais c'est un "requiem en couleurs" (titre de l'œuvre) parce que peint de musique écrite et de musique improvisée, parce que bigarré de voix d'amateurs et de professionnels, parce que teint de toutes les langues (latin, portugais, anglais, africain, ...), de toutes les cultures et de toutes les croyances confondues (religieuses et profanes).



#### Nos chœurs "en tournée"

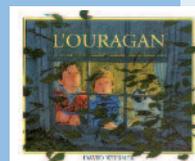
Dans un premier temps créé, le 1<sup>er</sup> avril dernier, avec un chœur de 12 professionnels (dont le directeur et un professeur du conservatoire André Navarra), au théâtre du Val d'Osne dans le cadre de la 9<sup>ème</sup> édition du Festival de Notre Temps, ce sont 80 choristes charentonnais et mauritiens âgés de 15 à 85 ans qui l'ont interprété en l'église Notre Dame d'Alfortville, le 5 avril, avant d'entamer une "tournée" qui les a déjà amenés à Montreuil et Saint-Denis et qui les portera, le lundi 17 octobre, sur la scène parisienne de l'Alhambra !

## MÉDIATHÈQUES

### Coups de cœur de l'été

#### Pour les plus petits (à partir de 6 ans)

"L'ouragan" de David Wiesner (Circonflexe) :



Les jeunes David et Georges sont entraînés, à la suite d'un ouragan, dans un monde étrange, aux confins de l'imaginaire. Un très bel album !

#### Pour les adolescents (à partir de 12 ans)

"Seuls dans la ville entre 9h et 10h30" d'Yves Grevet (Syros) :



Le notaire de la ville est assassiné. Grâce aux rédactions de ses camarades, un élève trouve les indices qui pourraient conduire au coupable...



#### Pour les adultes

"Proies" (roman policier) de Mo Hayder (Presses de la Cité) : un roman policier où l'auteur attise l'art d'imaginer le pire en partant d'un fait banal. Frissons garantis !

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**Une nouvelle identité visuelle !**

Depuis le mois de juin, la Communauté de communes a adopté une nouvelle identité visuelle !

Afin d'accompagner une volonté forte de dynamisme, elle fait évoluer sa communication avec une nouvelle signature qui se veut avant tout institutionnelle et stylisée.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Charenton-Saint Maurice**

La nouvelle identité visuelle est issue de la réflexion des Directions de la Communication des deux villes et du choix des élus pour une signature représentant à la fois le dynamisme et l'unité entre les deux communes. "Cette nouvelle identité visuelle répond à des critères de lisibilité et de modernité", précise Jean-Marie Brétilon, Président de la Communauté de communes. "Elle identifiera de manière unique et immédiate les actions de la Communauté de communes et s'inscrit dans la dynamique du territoire communautaire".

Les blasons des deux villes sont préservés et davantage mis en valeur par deux courbes harmonieuses et

une réserve blanche, qui donnent un effet de dynamisme et de mouvement.

La gamme chromatique des courbes et la typographie sont sobres afin de traduire la dimension institutionnelle de la Communauté de communes. Le vert représente un territoire vaste, où l'environnement et la nature tiennent une place privilégiée et assurent ainsi une qualité de vie agréable.

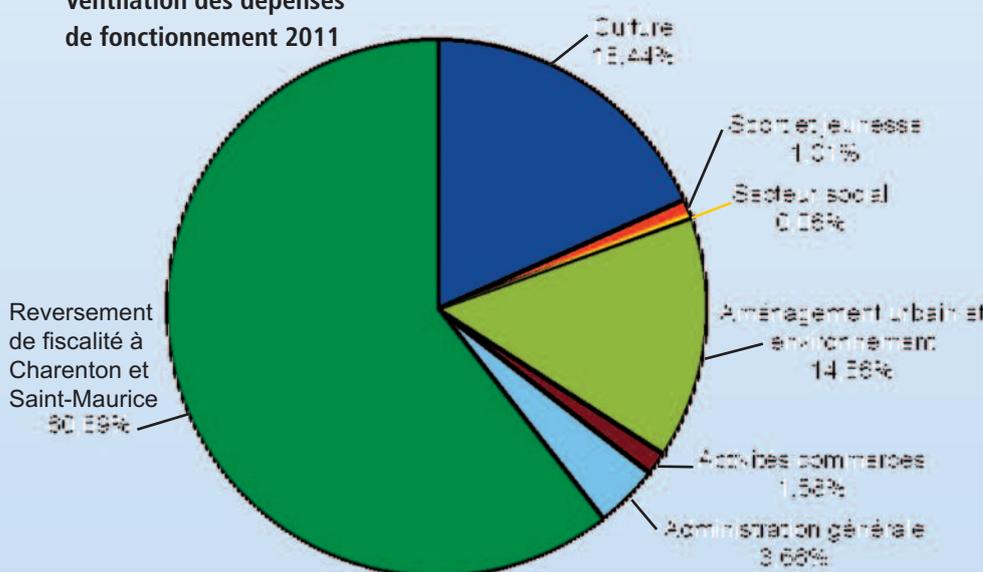
Le bleu, évoque l'institution et rappelle la situation géographique de la Communauté de communes, au confluent de la Seine et de la Marne. Les deux courbes pourront changer de couleur, notamment pour s'adapter

aux différentes actions collectives de la Communauté de communes.

"Cette nouvelle identité visuelle est la représentation graphique de l'identité de la Communauté de communes", précise Christian Cambon. "Elle exprime ses valeurs, ses actions et ses ambitions". Elle fait écho directement à l'engagement du Président et des élus de la Communauté de communes, pour un territoire plus ambitieux, tourné vers l'avenir.

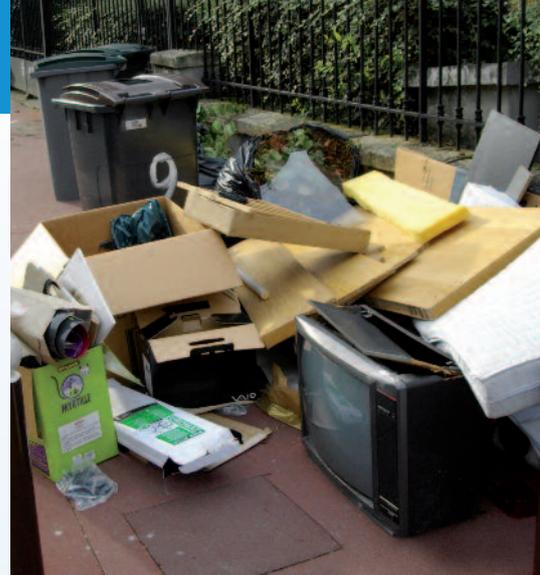
Vous découvrirez cette nouvelle identité visuelle sur tous les supports de communication, signant ainsi les actions et les compétences de l'intercommunalité.

Ventilation des dépenses de fonctionnement 2011



**ERRATUM**  
**Budget de la Communauté de communes**

Dans le précédent numéro du Charenton magazine, une erreur s'est glissée dans le graphique illustrant la ventilation des dépenses de fonctionnement 2011 du budget de la Communauté de communes. Ce nouveau diagramme rétablit correctement cette répartition financière.



## CAMPAGNE PROPRETÉ

### Collecte hebdomadaire des encombrants

Pour garder nos villes propres et inciter les habitants à adopter les bons gestes, la Communauté de communes met en place à compter du 1<sup>er</sup> juillet une collecte hebdomadaire des encombrants et lance une grande campagne Propreté "J'aime ma ville au sens PROPRE !".

Charenton et Saint-Maurice sont connues pour être des villes avec un cadre de vie agréable, où il fait bon vivre. Mais malheureusement, comme de nombreuses villes, elles sont confrontées à la dégradation de leur cadre de vie à cause du manque de civisme de certains habitants qui ne respectent pas la collecte sélective, les dates de ramassage des encombrants, et autres règles du "savoir-vivre ensemble".

#### Un dispositif renforcé pour les encombrants

Premier objectif clairement affiché : débarrasser les trottoirs des encombrants et autres dépôts sauvages, abandonnés en dehors des jours de collecte !

Pour Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé de l'Environnement, du Patrimoine et du Cadre de Vie, le constat est le suivant : "jusqu'à présent, les encombrants étaient collectés deux fois par mois, mais cette organisation ne convenait plus. Les Charentonnais ne savaient plus quel jour déposer leurs encombrants sur les trottoirs. Il y avait systématiquement des zones sales et les dépôts sauvages se multipliaient !"

Pour pallier ce problème récurrent, la Communauté de communes modifie son contrat avec la Société Véolia avec désormais **une collecte toutes les semaines** (au lieu de 2 collectes par mois). **A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, le ramassage des encombrants aura lieu tous les mardis de 6h30 à 13h.** "A partir du 1<sup>er</sup> juillet, avec cette collecte tous les mardis, les Charentonnais auront ainsi une consigne simple et facile à mémoriser, pour un service mieux adapté à leurs besoins".

Et la consigne est simple pour tous :

**il suffit de déposer ses encombrants sur le trottoir le lundi soir après 19h30.** Mais

attention, sont considérés comme encombrants uniquement les déchets volumineux d'origine ménagère : matelas, sommier, petit mobilier... et en aucun cas ceux issus de chantier (gravats, pots de peinture, ...). Les appareils électriques hors d'usage font quant à eux l'objet d'une collecte spécifique.

#### Une campagne de communication d'envergure

Pour accompagner ce dispositif Propreté, la

Communauté de communes lance une grande campagne de communication avec comme slogan "J'aime ma ville au sens PROPRE !" et fait appel à deux "coaches Propreté" jeunes, motivés et très impliqués ! Les encombrants étant à traiter en priorité, ils constituent la première phase de la campagne de communication, mais d'autres incivismes sont à traiter, comme les déjections canines, les mégots de cigarettes sur les trottoirs, ou les poubelles non rentrées après le passage des éboueurs...



Nina et Nono sont deux enfants qui aiment leur ville, où ils se sentent bien, dans un cadre de vie agréable.

Leurs parents répètent souvent qu'il faut "préserver la planète", qu'il ne faut pas jeter les papiers des bonbons ou les chewing-gum dans la rue, qu'il faut les mettre dans une poubelle... mais Nina et Nono voient partout dans les rues des tas d'ordures déposés par les grandes personnes !

C'est dégoûtant !!

Selon eux, "les adultes disent souvent "fais pas ci, fais pas ça", mais eux parfois, ils ne font pas toujours ce qui est bien !"

Alors, Nina et Nono se sont fixés comme défi de sensibiliser les Charentonnais et les Mauritiens indécents, à la propreté et au civisme.

Pendant les six prochains mois, ils vont mener **une grande campagne d'information et de communication, véritable coup de balai contre la saleté et l'incivisme !**

Nina et Nono vont interpellier les Charentonnais et les Mauritiens : "Vous aimez votre ville ? Alors, aimez-la au sens PROPRE !!! Tous ensemble, faisons le pari de la propreté !" Vous les retrouverez sur tous les documents de communication de cette campagne (affiches, calendrier du tri, guide du tri, autocollants...).

**Ils seront partout dans la ville et vous aurez à l'œil !**

## EMPLOI

**Carrefour de l'emploi jeudi 29 septembre 2011**

Le 29 septembre prochain de 9 heures à 19 heures, le pavillon Baltard accueillera la 15<sup>ème</sup> édition du "Carrefour de l'Emploi" un rendez-vous important dans la vie économique de l'Est Parisien.

Le Carrefour de l'Emploi repose sur les énergies conjuguées de 10 villes du Val-de-Marne : Bry-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, qui regroupe les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne et la Communauté de communes de Charenton-le-Pont - Saint Maurice.

Le Carrefour de l'Emploi de Baltard est un rendez-vous de qualité attendu chaque année. De nombreux indicateurs en attestent.

C'est ainsi qu'en 2010 dans un contexte difficile, le Carrefour a accueilli près de 3000 visiteurs, venus rencontrer les différents acteurs de l'emploi et de la formation : soit au total plus de 70 exposants parmi lesquels environ 50 entreprises.

Au-delà des embauches effectives, le Carrefour de l'Emploi a été porteur d'une véritable dynamique qui s'est traduite pour les demandeurs par des rendez-vous, des offres de formation, la finalisation de projets. Par ailleurs, le Carrefour a permis aux entreprises de constituer un vivier de profils bien ciblés.

Cette année, l'organisation de cette manifestation est pilotée par la Communauté de communes de Charenton - Saint Maurice.

C'est pourquoi nous vous proposons de suivre avec nous l'organisation de ce rendez-vous à ne pas manquer, qui

**CARREFOUR DE L'emploi**  
EST PARISIEN

**Jeudi 29 SEPTEMBRE 2011**

**9h/19h**  
Entrée **Gratuite**

**TOUS MOBILISÉS POUR L'EMPLOI !**

**RECRUTEMENT**  
FORMATION / ENTREPRENEURIAT / CONSEIL / ALTERNANCE

**Pavillon Baltard • 12, avenue Victor Hugo • Nogent-sur-Marne**  
Accès : RER A, station Nogent-sur-Marne

[www.carrefourdelemploi.com](http://www.carrefourdelemploi.com)

Logos of partner organizations: Chemnevilles, Bry, Maisons-Alfort, Val de Marne, etc.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Charenton-Saint Maurice

s'inscrit dans une logique durable d'accompagnement et de services proposés par la Direction de l'Économie et de l'Emploi des deux villes.

Cette année, un focus est réalisé sur deux secteurs d'activités porteurs. Il s'agit, pour cette édition, des services à la personne et de la propreté et les services qui y sont

associés. Il s'agit de deux secteurs dont les besoins en main d'oeuvre sont importants et qui offrent un large panel de métiers, aux qualifications diversifiées.

Des actions de sensibilisation du public relatives à ces deux secteurs sont menées en amont du Carrefour.

Des réunions d'information collectives sont organisées au début du mois de juillet concernant le secteur propreté et au début du mois de septembre en ce qui concerne les services à la personne. Ces réunions sont préparées et animées en partenariat avec la Direction de l'Economie et de l'Emploi de la Communauté de communes et les

fédérations interprofessionnelles des secteurs d'activités. Elles ont pour objectif d'informer et de sensibiliser le public à ces différents métiers et aux formations existantes.

La création d'un "**Village clubs d'entreprise**" constitue la nouveauté 2011. Il s'agit d'un espace commun et mutualisé dédié aux clubs d'entreprises des villes organisatrices, où seront affichées des offres d'emplois, où sera dispensée une offre de services (témoignages, conseils,...) et où pourront être organisés des entretiens de pré-recrutement, grâce notamment à la création d'un espace de confidentialité.



## CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE Toujours mieux travailler ensemble

Il y a 3 ans, sous l'impulsion de la Communauté de communes de Charenton-Saint Maurice, le Club Gravelle Entreprendre, réseau d'entreprises, a vu le jour. Depuis, il se développe sur les deux villes. Nouvelle étape aujourd'hui : le Club propose de s'ouvrir aux entreprises maisonnaies. C'est pourquoi, les membres du Conseil d'Administration, ont convié membres et adhérents potentiels, le 5 mai dernier à une réunion de présentation et d'ouverture, en présence de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton et Président de la Communauté de communes de Charenton - Saint Maurice au Moulin Brûlé.

Cette rencontre a permis aux entrepreneurs pas encore adhérents au club d'en découvrir les modalités de fonctionnement, les axes de réflexion et certaines thématiques de rencontres. De plus, dans la tradition du Club, un thème stratégique pour les entreprises, "Quel environnement économique pour l'entreprise de "demain" ?, a été présenté et développé lors de cette soirée par l'Agence de Développement du Val-de-Marne. Pour conclure ce rendez-vous, un moment convivial était prévu autour d'un cocktail, permettant aux

membres du Club de pouvoir rencontrer et échanger avec les chefs d'entreprises de Maisons-Alfort, Charenton et Saint-Maurice.



Presqu'un mois plus tard, le 9 juin, dans le cadre de la Semaine pour la Qualité de vie au Travail, Réflexe RH et le Club Gravelle Entreprendre ont organisé, à l'Espace Toffoli, une matinale sur la prévention des risques professionnels.



## GROUPE CHARENTON DEMAIN

### UNE NOUVELLE ÉCOLE EN PROJET AVENUE ANATOLE FRANCE !

**La première compétence des communes reste la construction des écoles.** C'est notre principale mission confiée par les lois de décentralisation que d'accueillir dans les meilleures conditions nos jeunes élèves de maternelle et d'élémentaire.

Autant dire qu'à Charenton, nos écoles sont de qualité de l'avis même des enseignants, des parents d'élèves et des utilisateurs. Il nous faut toutefois toujours anticiper en fonction de l'évolution des effectifs. Ainsi, nos prévisions, corroborées par celles de l'Inspection d'Académie, démontrent **la nécessité d'une nouvelle école élémentaire** dans le quartier du Plateau. C'est une suite logique à la construction bientôt engagée de **la nouvelle école maternelle des 4 Vents** dans le quartier Gabriel Péri.

Même si sa capacité maximale n'est pas atteinte, l'école Briand mérite assurément d'être allégée. C'est la raison pour laquelle le terrain laissé vacant par l'ancien lycée sera en partie utilisé pour la construction d'une nouvelle école, revenant ainsi à sa vocation première puisqu'une école maternelle existait déjà sur cet emplacement.

Nous entendons également profiter de cette opportunité pour édifier **un parking souterrain** dont l'intérêt local est indéniable. Il permettra en effet de favoriser l'accès aux commerces, au marché du centre-ville et aux équipements sportifs.

Enfin, nous voulons que cette opération soit **la plus neutre possible** pour le contribuable. C'est là l'engagement que nous prenons devant les Charentonnais, toujours avec le souci de l'intérêt général, du respect de l'urbanisme et du cadre de vie de notre ville.

Retrouvez-nous sur notre blog : [www.charenton-demain.fr](http://www.charenton-demain.fr)



Les élus du groupe Charenton Demain

## GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

### DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS, POUR QUOI FAIRE ?

Pour l'année 2011 le montant des subventions allouées aux associations, voté par la majorité municipale lors du Conseil municipal du 26 mai, est en baisse de 6,77%. La raison principale est une chute importante de la subvention revenant à l'**ALIAJ**, association proposant des animations pour les jeunes. En pleine réflexion sur la politique jeunesse de notre ville, la majorité a fait le choix de diminuer cette subvention historiquement très importante (544 000 euros en 2010) dans l'attente des orientations qu'elle décidera dans les mois à venir.

Pour le moment la situation reste floue, alors même que **le groupe Réunir Pour Changer regrette depuis des années que la ville délègue la quasi totalité de sa politique jeunesse à une association.**

Pour les autres associations les subventions n'évoluent guère par rapport aux années passées, le budget stagne et aucune orientation particulière n'a été prise. **Une fois de plus nous constatons l'absence de véritable orientation politique vers le monde associatif.**

Un budget associatif se doit de faire naître des initiatives, des volontés et même des vocations parfois ! Les associations sportives sont largement représentées et nous nous en réjouissons. Mais **le tissu associatif charentonnais manque de diversité, d'associations culturelles, sociales ou encore d'opinion...**

Le monde associatif n'est pas uniquement là pour répondre aux " besoins " des habitants, il doit aussi être moteur d'échanges, de débats, de projets... il existe une multitude d'associations qui œuvrent en ce sens. Pourquoi ne sont-elles pas représentées à Charenton? Peut-être dérangent-elles ?

**Nous revendiquons une politique associative plus ouverte. Le monde associatif est multiple et varié, les élus se doivent de l'aider à se faire connaître, même si les idées véhiculées ne sont pas les leurs.**

Le 10 juin 2011.

Réagissez sur notre blog : <http://www.ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de M. DEFAYE, S. POULAIN et J. STEFANI

## GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

### DÉCLASSEMENT DU TERRAIN DU LYCÉE JEAN JAURÈS, AVENUE DE GRAVELLE : LE PARI DANGEREUX DE MONSIEUR LE MAIRE !

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté contre le lancement de la procédure de consultation d'opérateurs pour un projet d'urbanisme sur le terrain de l'ancien lycée professionnel Jean Jaurès situé avenue de Gravelle.

Les raisons de notre désaccord sont multiples tant sur la forme que le fond.

Sur la forme : un droit de préférence existe au profit de Nexity, ancien propriétaire du terrain sur lequel a été bâti le nouveau lycée polyvalent Robert Schumann. Ce droit de préférence oblige la ville à proposer en priorité à Nexity la vente du terrain du lycée Jean Jaurès avenue de Gravelle à un prix donné correspondant au prix des domaines plus ou moins un certain pourcentage. Nous nous étonnons que monsieur le Maire passe outre cette disposition inscrite dans un acte notarié. Nous craignons que la commune ne se retrouve dans une impasse, tout simplement parce que ce terrain vaut peut-être bien plus que l'estimation des domaines. Nous ne souhaitons pas que notre ville, à la suite d'un pari hasardeux, ne subisse un procès dans lequel elle pourrait être éventuellement perdante, et en argent et en temps.

Nous ne sommes pas non plus d'accord sur le projet de découpe de ce terrain en faveur notamment d'un parking public, réalisé et financé par la ville en lieu et place du promoteur. De plus, celle-ci en vendant ce bien se prive d'une réserve foncière importante qui aurait permis, par exemple, de construire un deuxième collège... Pour ce qui est du fond, nous regrettons la démolition de ce bâtiment qui appartient au patrimoine architectural de la ville. Nous espérons que l'architecte des Bâtiments de France interviendra en demandant que l'on conserve au moins la partie centrale avec l'écusson aux armes de la ville.



Les élus du groupe Charenton en Mouvement Alain Dreyer, Marie-Hélène Rougeron, Françoise Kaziz-Mouric

# NON !

## Non à l'aire pour les gens du voyage du voyage dans le Bois de Vincennes

La Commission départementale de la nature, des paysages et des sites a approuvé, le 28 avril dernier, le projet d'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le Bois de Vincennes. Les Maires des villes de Saint-Mandé, Saint-Maurice, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, Vincennes et Charenton s'élèvent contre cette décision prise sans concertation avec les élus.

La Ville de Paris rejette ainsi à sa périphérie, et donc sur nos communes, des populations dont chacun connaît les besoins scolaires, sociaux et sanitaires. Or, le Bois de Vincennes a fait l'objet d'une charte d'aménagement durable qui n'est pas respectée alors qu'il paraît nécessaire de préserver sa biodiversité. Plus nous serons nombreux à nous opposer à cette décision, plus il sera possible de la faire évoluer vers une réflexion tendant à penser l'accueil des gens du voyage à l'échelle plus large du Grand Paris. ■



Une délégation des Maires concernés par l'implantation de cette aire d'accueil a été reçue le 15 juin dernier par le Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie.

Ils ont obtenu que le ministère saisisse désormais la commission supérieure

des sites en s'appuyant notamment sur le fait que le Bois de Vincennes est un site classé. ■



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Email : .....

**REFUSE** L'IMPLANTATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE DANS LE BOIS DE VINCENNES

Date : .....

Signature



Coupon à découper et à renvoyer à : Mairie de Charenton - Cabinet du Maire - 48, rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont ou à déposer en Mairie dans l'urne disposée à cet effet à l'accueil du 48 rue de Paris  
ou à télécharger sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

## RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :**

- de juillet à octobre 2011 pour les jeunes garçons et filles nés en juillet 1995,
- d'août à novembre 2011 pour les jeunes garçons et filles nés en août 1995,
- de septembre à décembre 2011 pour les jeunes garçons et filles nés en septembre 1995.

**Si vous venez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée.**

Par contre ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

**Pièces à fournir :**

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....)

## AFFAIRES CIVILES

**du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 17 h 15.**

**ATTENTION : dernière permanence du samedi matin le 2 juillet 2011, reprise des permanences du samedi le 3 septembre 2011.**

### NOUVEAU Réflexologie Plantaire

Emmanuelle Bonnaud  
Séance à domicile sur rendez-vous  
Du lundi au dimanche  
Tél. 06.81.43.14.62 ■

## NAISSANCES

**Avec nos plus vives félicitations**

Rose CREPEL FOURMAUT

Axel BEKKAT-BERKANI

Benjamin EVERHARD

Augustin GARNIER

Amerigo DE OLIVEIRA

Martin ERKAPIC

Justine LEMAIRE

Aurore DA MOTA

Gaël PONTUS

Nael FEKHAR

Manon TENDIL

Mendel ELBAZ

Grégoire PETIOT

Enzo IONESCU

Joseph JUTEAU-BELLITY

Joshua KHALIFA 1<sup>er</sup> Jumeau

Aaron KHALIFA 2<sup>ème</sup> Jumeau

Shaliane RENARD

Darius BRIEN

Clément MOREAU

Liam LALOU

Iliana ELKANIYA

Valentine PARODI

Eytan BENISTI

Marwan MOURID

Maxime ADER MUET

Ines NASR

William PASQUIER

Sasha DANA

Clarisse TARDY

Djimon NGUBA BOYEKE

Ariel JARY

Adam DESPRÉS

Marjane TAJAHMADY

Hadar DARMON

Raphaël BRODBECK

Anton MANTEAUX

Lia NAHON

## MARIAGES

**Avec tous nos vœux de bonheur**

Marie POÏNY et Philippe SCHOUTTETEN

Mélissa ATTAL et Gabriel COHEN

Emmanuelle POULET et Laurent THÉNIER

Aniko HRUBI et Lotfi LOUEZ

Salomé NLOM et Guillaume WILTZ

Sonia MEKACHER et Haythem KHAYATI

Véronique GRESSIER et Fabrice MEUNIER

Yvette REMY et Jack GODIER

## DÉCÈS

**Avec nos sincères condoléances**

Alfred MASSE

André BALLESTER

Pierrette TANQUERELLE veuve FOUGASSIER

Gianfranco TONEL

Claude VERSELIN

Gaston DARCHELET

Michel GALY

Ling YAO veuve CHENG

Nicolas VASSILOPOULOS

Denise BOUCHERIF veuve MASSY

Elie BÜRKI

Jacqueline LOINGTIER

Hélène VERNET veuve CALLET

## @ Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

### Hervé Gicquel

1<sup>er</sup> Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux  
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances  
hgicquel@charenton.fr

### Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse  
vfruaut@charenton.fr

### Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité  
pmiroudot@charenton.fr

### Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire  
mmagne@charenton.fr

### Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie  
jcron@charenton.fr

### Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies  
psegalat@charenton.fr

### Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports  
bgailhac@charenton.fr

### Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles  
clehout@charenton.fr

### Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors  
cgratiet@charenton.fr

### Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique  
athierce@charenton.fr

### Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée  
mvandenakker@charenton.fr

### Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance  
llevysettbon@charenton.fr

### Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique  
pturano@charenton.fr

### Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation  
jboccara@charenton.fr

### Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville  
ogirard@charenton.fr

### Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret  
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale reviendra à votre rencontre le samedi 10 septembre de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



## SANTÉ

### Permanences pharmacies

#### • Dimanche 3 juillet

LACLAIRE

52, rue Gabrielle

Tél. 01.43.68.06.61

#### • Dimanche 10 Juillet

MONDOT

2, rue du Général Leclerc

Tél. 01.43.68.03.97

#### • Jeudi 14 Juillet

MORTILLARO

58 bis, quai des Carrières

Tél. 01.43.68.43.50

#### • Dimanche 17 Juillet

LIENHARD

118, rue de Paris

Tél. 01.43.68.18.32

#### • Dimanche 24 Juillet

NGUYEN

14, rue Victor Hugo

Tél. 01.43.76.62.32.24

#### • Dimanche 31 Juillet

ROY

3, place des Marseillais

Tél. 01.43.75.14.68

#### • Dimanche 07 août

SAFENO

7, rue du Maréchal Leclerc

94410 St-Maurice

Tél. 01.43.96.44.93

#### • Dimanche 14 août

AUGER

10, place de l'Europe

Tél. 01.49.77.56.56

#### • Lundi 15 août

KEULEYAN

67, rue de Paris

Tél. 01.43.78. 78.09

#### • Dimanche 21 août

KRIEF

54, rue de Paris

Tél. 01.43.68.01.41

#### • Dimanche 28 août

KEM CHHOUEN

46, avenue de L. de Tassigny

Tél. 01.43.68.20.33

## INFOS OFFICIELLES

### Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, jeudi 7 juillet à partir de 19h30.

### Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le lundi 11 juillet à partir de 19h30 en Mairie.

## NÉCROLOGIE

### Denise Lelièvre nous a quittés

Denise Lelièvre, née Le Guillou de Penanos, nous a quittés, le 1<sup>er</sup> juin dernier, à l'âge de 85 ans. Elle s'était installée à Charenton dès 1961 avec son époux et ses enfants. Femme d'action, elle s'était rapidement engagée dans la vie de la ville qu'elle avait choisi d'habiter : travail pour le bureau d'aide sociale, implication au sein de l'association "Bibliothèque pour tous" et véritable alliée pour Alain Griotteray, alors Maire de Charenton, Denise Lelièvre n'a pas compté son temps ni son courage pour participer efficacement à la vie publique de la commune à laquelle elle était si attachée. Sa disparition a ému bon nombre de Charentonnais. C'est pourquoi Charenton Magazine souhaitait lui rendre un dernier hommage et avoir une pensée pour ses enfants et petits-enfants. ■

J'♥ MA VILLE  
AU SENS PROPRE!



# Collecte hebdomadaire des encombrants

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011,  
le ramassage des encombrants a lieu

**NOUVEAU**

**TOUS LES MARDIS** de 6h30 à 13h.

HÉ NONO,  
C'EST DÉJÀ DÉGOÛTANT !!  
N'EN RAJOUTE PAS !



BAUDRY -

Abandonner des encombrants sur la voie publique  
en dehors des jours de collecte est passible d'une amende.

N° Vert 0 8000 94 220

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



www.charenton.fr  
www.ville-saint-maurice.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Charenton-Saint Maurice